

Le 26 Janvier 1973

Vingt morts et des dizaines de blessés dans la mine de DJERISSA

Le 29 décembre un effondrement a eu lieu dans la mine de fer de Djerissa qui a causé la mort de 20 ouvriers. Des dizaines de travailleurs furent également blessés. Le pouvoir appelle cela "accident du travail"; il s'agit en fait d'un crime, étant donné les conditions désastreuses et l'insécurité du travail surtout dans les mines. La société qui s'occupe de l'exploitation de la mine est détenue par l'Etat Tunisien et des actionnaires français (qui possèdent environ la 1/2 des titres). Pour obtenir le maximum de profit, les responsables de la société ont toujours refusé d'investir une partie de leurs bénéfices pour assurer la sécurité physique des travailleurs. Ces crimes s'ajoutent à une longue liste : en particulier, au mois de juillet dernier, il y avait eu 7 morts dans les mines de Moularès et de Redeyef qui avaient endeuillé la population des mines (cf Bulletin du 12-8-72).

Par ailleurs les secours ont été déplorables, car le pouvoir se désintéresse de la santé des fils du peuple.

Alors que la société aurait dû mettre à la disposition des mineurs un médecin au moins, c'est le médecin de Kallat Djerdah qui vient habituellement une fois par semaines à la mine. Et les soins consistent à donner des cachets d'aspirine, comme dans tous les dispensaires.

Pour étouffer ce crime, la bourgeoisie au pouvoir a fait encercler Djerissa par son appareil policier pour empêcher les citoyens de rentrer ou de quitter le village.

- Nous devons participer au secours des victimes de Djerissa.
- Ecrivez à vos parents et amis de la région pour avoir plus d'informations sur ce crime de la bourgeoisie.
- Organisons une collecte pour aider les familles des victimes et des blessés de Djerissa.
- Adressez votre aide à "El Anel Tounsi" B.P. 134

75663 Paris Cedex 14

Compte courant postal: La Source 31 251 00 ; avec la mention "pour Djerissa".

Lutte des travailleurs de l'imprimerie du journal "La Presse"

Le travail aux imprimeries "La Presse" n'est pas facile et les vapeurs de plomb entraînent chez les ouvriers la vieillesse précoce et la destruction de leur organisme. En décembre dernier les ouvriers ont réclané la prime du 14 ème mois sous forme de participation au capital de la société. Comme il n'y avait aucune réponse à leur revendications, ils déclenchèrent une grève. Sous la pression des ouvriers le Directeur Amor Belkhiria, fut obligé de céder très vite et les ouvriers obtinrent satisfaction. La grève n'a ainsi duré que deux heures.

La répression des démocrates et révolutionnaires :

- Des révolutionnaires sont inculpés à cause de l'introduction au pays de notre journal "El Anel Tounsi"

Après avoir été maintenus au secret pendant près d'un mois et avoir subi les traitements les plus odieux, des révolutionnaires arrêtés au mois de décembre sont passés devant le Juge d'Instruction.

L'affaire a commencé aprce qu'un citoyen Belgea été trouvé porteur

de livres politiques ainsi que du journal "El Amel Tounsi". La police en a profité pour mener une enquête et arrêter des militants révolutionnaires connus pour leurs opinions politiques et pour leur soutien à notre journal.

C'est ainsi que furent arrêtés Noureddine Ben Khader et Gilbert Naccache déjà condamnés en 68 en tant que dirigeants du Groupe "Perspectives", ainsi que Aïcha Ben Abed et Salem Ben Yahia qui, lui, fut arrêté à la suite du mouvement démocratique de février 72. D'après les dernières informations le citoyen Belge Francis Lavaux, est passé devant le juge d'Instruction ainsi que Gilbert Naccache et Noureddine Ben Khader.

Ils sont inculpés d' "atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat" ainsi que d' "offenses au chef de l'Etat et aux membres du Gouvernement".

Ainsi après avoir été obligé de libérer Ahmed Ben Othman Raddaoui qui était resté en prison sans jugement pendant 20 mois pour avoir écrit des articles dans notre journal, le pouvoir attaque à nouveau. Il s'agit d'une nouvelle atteinte aux libertés démocratiques en particulier, la liberté de Presse.

Il s'agit pour le pouvoir d'une nouvelle menace adressée aux intellectuels révolutionnaires qui tenteraient de se lier aux masses populaires et à la classe ouvrière.

C'était, en fait, une première menace que le pouvoir faisait en arrêtant Ahmed Ben Othman en Avril 71 et l'on sait bien que le résultat n'a pas été ce qu'il escomptait. Quelle que soit l'ampleur de son appareil policier, le pouvoir ne pourra pas interrompre le cours de l'histoire; et la liaison entre les intellectuels révolutionnaires et les masses populaires en fait partie.

-D'autres militants arrêtés ont été inculpés par le Juge dans une 2ème affaire. (cf Bulletins du 12 et du 19-1-73). Il s'agit d'une autre enquête mais l'inculpation est la même: Salem Ayadi Mohamed Baroudi, Houcine Louhichi et Abdallah Day Chabbi (déjà condamné en 69 puis arrêté à nouveau en février 72) sont inculpés d' "atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat".

-Pour les autres militants arrêtés on ne sait pas ce qu'on leur reproche exactement: il s'agit de Tahar Ben Amor, Mohamed Ealouani, Abderrazak Nefri et Fadhel Djaziri.

Il nous faut faire face à cette répression qui frappe encore une fois ceux qui sont connus pour leurs opinions marxiste Léninistes ou en tant que démocrates. Mobilisons nous, mobilisons les plus larges masses de travailleurs et d'intellectuels pour lutter efficacement contre la répression.

Dans L'immigration

La lutte à la Ciotat pour l'obtention des cartes de travail: le 16 janvier après 20 jours de grève de la part de 4 travailleurs Tunisiens (sur 7) ont obtenu leur contrat de travail et 2 une attestation de demande d'embauche. Mais il manque une attestation de demande d'embauche aussi les grévistes continuent-ils leur mouvement.

Des manifestations contre la guerre au Vietnam ont eu lieu partout dans le Monde et en particulier à Washington à l'occasion de l'investiture de Nixon, le 20 janvier. A Paris, malgré l'interdiction de la préfecture de police plus de 10.000 manifestants ont essayé d'arriver à l'ambassade US place de la Concorde totalement encerclée par des policiers en lançant des slogans:

"Nixon, Hitler assassins" "Vietnam, Laos Cambodge, vivi la guerre du peuple" "Oui Nixon, Mieux qu'à Dien Bien Phu" "Nixon Salaud, le peuple aura ta peau". Sous la pression de tous les peuples du monde et surtout du peuple américain Nixon a été obligé de céder. Le 24-1 on annonce le cessez le feu. C'est une grande victoire du peuple vietnamien et de tous les peuples du monde. Alors que Bourguiba a toujours soutenu le régime fantoche de Thieu, le peuple Tunisien a soutenu fermement la lutte contre le Neo-colonialisme US du peuple vietnamien.

La Tunisie, après avoir connu un mouvement populaire d'insurrection sans précédent, se trouve actuellement, dans une situation de crise. Devant la hausse des prix, la répression qui s'abat sur la population sans distinction et le mécontentement général qui s'ensuit, le climat de terreur que veut faire régner le pouvoir, lui-même divisé et empêtré de plus en plus dans ses propres contradictions, ne résoud rien et ne montre que sa faiblesse à prendre en main une situation qui, de toutes parts lui échappe.

Les arrestations continuent à se faire massivement. Non seulement nos camarades lycéens et étudiants ont été ~~et~~ sont toujours les premières victimes, mais des professeurs sont arrêtés à leur tour:

-A Gafsa, un professeur de philosophie, Marzouk, a été arrêté et il a été très maltraité au cours de son interrogatoire.

-A Sfax, Melle Bouzid est détenue depuis jeudi dernier (un professeur de nationalité française, ancien pieds noir, l'avait dénoncée en pleine salle des professeurs du lycée comme faisant de la politisation; le proviseur a eu vent de la chose et lui a infligé une mise à pieds de trois jours; les élèves, en apprenant cela, manifestent devant le gouvernorat puis se dirigent vers la maison de leur professeur et organisent un service d'ordre pour empêcher les flics de l'arrêter. Elle a été arrêtée le soir même quand les élèves ont été dispersés).

Mais ce n'est pas tout, et il semble que la police ne s'arrête devant rien, puisque même des enseignants de nationalité française se ont été touchés:

-2 coopérants militaires, MM. Gérard Payel et Roger Chipeaux ont été arrêtés respectivement les 10 et 13 mars.

-M. Claude Marin, instituteur à Gafsa depuis cinq ans est arrêté le 16 mars. (Ces 3 coopérants ont été relâchés le 22 mars.)

-Dans les lycées des classes entières sont renvoyées.

-On profite du désordre général et de la répression organisée et permise pour régler des comptes.

-Des employés de la SNT et de nombreux petits employés sont arrêtés et battus pour avoir soutenu les étudiants et les lycéens

Les tortures se pratiquent soit à la sûreté, soit dans une villa hors de la capitale, probablement la villa-arsenal de Zarg el Ayoun qui comporte l'installation la plus moderne pour la torture. De nombreux camarades sont gardés dans cette villa, d'autres sont déposés pour la nuit, à la prison civile de Tunis. Le pouvoir essaye par tous les moyens d'empêcher qu'on apprenne ces agissements. Nos camarades depuis le début de leur détention sont complètement isolés et sans aucun contact ni avec leurs familles ni avec leurs avocats. Mais peut-il empêcher les traces de coups d'exister sur les personnes relâchées et qui prouvent que la torture est systématique au cours des interrogatoires? le pouvoir peut-il nier que ces procédés sont d'un sadisme tel qu'une étudiante souffre depuis sa sortie de prison d'une affection vénérienne? Tout le monde sait maintenant ce qui se passe dans les prisons et ailleurs.

Le mécontentement est général. Et tout l'appareil de propagande et de répression au service du pouvoir ne parvient à étouffer l'agitation qui règne dans le pays.

-A Tunis la faculté des sciences a mené une grève de trois jours, du 13 au 16 mars, pour exiger la réouverture des autres facultés, la libération des détenus, et la réélection des membres de

2 la direction de l'U.G.E.T.
DE son côté, la première année de médecine a fait une grève limitée.

-L'atmosphère générale est tellement tendue que toute occasion (la hausse des prix, les conditions de travail ne sont que les plus connues) est un prétexte à des grèves.

Après les grèves prolongées des ouvriers de Sfax (qui par la pression ont obtenu la satisfaction de leurs revendications: augmentation des salaires, diminution des heures de travail et dans une usine chimique le renvoi de trois membres de la direction) il y a continuellement des débrayages dans toutes les usines.

-A la STIT (Société Tunisienne des Industries Textiles) les ouvrières demandent une augmentation des salaires en fonction de la hausse des prix du sucre, du café, du poivre...; évidemment, le patron refuse sous prétexte qu'il n'en a pas été sommé officiellement. La déléguée syndicale lui promet alors sabotage et grèves comme les ouvrières l'avaient fait l'année précédente. Un incident survenu le 14 mars (court circuit dans une machine) sème la panique parmi les ouvrières et elles refusent de reprendre le travail à cause de l'insécurité. L'UGTT essaye de les calmer en disant que ce n'est pas grave et qu'elles doivent le travail; cependant, elles ne reprennent le travail que deux jours plus tard.

-Grève aussi des ouvriers de la Marine Marchande.

-A Sfax grève des ouvriers de la SOTUPRI.

Face à toutes ces pressions, il est probable que le gouvernement pour récupérer et apaiser le mécontentement, accorde une augmentation générale des salaires pour le premier mai (la belle affaire;)

- On a appris que lors d'une grève à Sidi Fathallah qui se passait en février les cheminots ont reçu Habib Achour à coup de pierre et c'est Achour en personne qui a appelé la police.

- L'agitation a même été le lot d'une petite ville du Schel Teboulba: le jour du meeting "populaire" les élèves qui voulaient se rendre au lycée de Ksar Hellal ne trouvaient pas de Bus, les bus étant tous à Tunis ce jour là. Les élèves manifestent à Teboulba, défilent à pied jusqu'à Ksar Hellal, la voiture du proviseur a été incendiée, le lycée saccagé.

Mais l'agitation ne s'arrête pas là. Et à la violence de la police la population répond par la violence. Il y a eu ces derniers temps des tabassages de flics en civil. Ces tabassages se passent quelquefois en pleine ville sous l'oeil approbateur de la population; le plus souvent cela se passe dans les quartiers populaires comme Melassine ou dans les alentours de la ville. Un témoignage permet de se rendre compte de l'atmosphère générale: près du café de Paris, on a vu un bonhomme en sang; c'était un flic en civil qui venait d'être tabassé par des jeunes. On s'adresse aux gens qui l'entouraient et qui avaient plus ou moins participé au tabassage. Ils déclarent que c'est un type qui les a injurié, et provoqué que c'est un salaud, puis tout le monde disparaît. Au moment où les flics arrivent ils ne trouvent aucun témoin. Personne n'a rien vu. Dans les interrogatoires, on tabasse les étudiants pour savoir s'ils ont participé à ces tabassages.

Le procès de certains détenus se prépare dans cette atmosphère de tension et de désordre. Les étudiants dont on ne reconnaît que la participation au congrès extraordinaire vont passer incessamment devant un tribunal correctionnel. Une liste de 18 personnes a été déjà constituée (on peut citer parmi eux: Abdelkrim GUIZA, Salah KHEDIRI, Mohamed Lakddar LELA, MARSIT, Abdelmalek SELLAMI, Nouri ABID, Mostafa MERCHAOUI, ...)

-3- Pour les autres l'enquête n'est pas terminée. Ils vont être jugés par la cour de la sûreté d'Etat. Alors qu'il est depuis onze mois incarcéré Ahmed Ben Othman a été de nouveau interrogé à propos de cette récente affaire. On interroge les détenus sur les liaisons qu'ils auraient pu avoir avec les ouvriers et sur leurs rapports avec des étudiants à l'étranger. On cherche surtout à savoir s'ils appartiennent à une organisation (P."C".T; GEAST, ou Baath).

Les étudiants s'organisent pour la défense et se mettent en contact avec de nombreux avocats; ces derniers se déclarent d'accord pour défendre nos camarades détenus.

Comme eux, Camarades, BRISONS LES MURS DU SILENCE
MOBILISONS NOUS POUR ORGANISER LA DEFENSE
DES DETENUS.

La liberté que le pouvoir arrache au peuple, il l'accorde aux spéculateurs de toute sorte. Et les révélations édifiantes ne manquent pas : -- Spéculation sur le sucre : avant l'augmentation du prix du sucre de 40 millimes le sucre en morceaux est introuvable; la raison invoquée généralement était que la machine qui met le sucre en morceaux est cassée. En réalité la raison était que le grand capitaliste DOGHRI possédant le monopole de la mise en morceaux du sucre cristallisé demandait une augmentation pour le "service rendu"; devant le refus des autorités, il a arrêté la fabrication. Actuellement après cette augmentation on ne trouve plus de sucre en morceaux. Doit-on s'attendre à une nouvelle augmentation ?

-- Spéculation sur la distribution des bananes : La SO.TU.FRUIT, qui a le monopole de l'importation des bananes, est une coopérative qui vend aux différents vendeurs détaillants. Mais les petits marchands se voient toujours refuser la quantité de bananes demandée; la raison de ce refus est qu'un grand commerçant du nom de JILANI achète la quasi totalité de la marchandise importée (et ceci en complicité avec le directeur de la coopérative, auquel il verse de substantiels pots-de-vin). Ainsi, alors que les petits marchands épuisent leur marchandise au bout de trois ou quatre jours, lui continue de vendre jusqu'au prochain arrivage qui a lieu tous les 15 jours..Et la coopérative va jusqu'à refuser de livrer aux petits commerçants tant Si Jilani n'a pas encore écoulé toute sa marchandise.

Quant au pouvoir : il ne se trouve pas seulement face à une situation objective d'opposition de la part de la population tout entière que toute l'appareil de répression dont il dispose ne lui permet pas de faire taire.

La lutte entre partisans de Nouira et partisans de Mestiri remet en cause toute la force répressive du pouvoir. Bien plus, l'instabilité des tentions, les luttes intestines montrent la vraie nature de ce pouvoir qui en guise de solution frappe aveuglément, et fait passer des projets de loi tels que "le code des investissements" qui donne toute liberté sans contrôle, et la possibilité d'exporter où ils veulent (à Genève où ailleurs) les devises.

La proposition de créer un poste de vice président qui venait de Nouira appuyé par Bourguiba, visait à éliminer les Mistiristes qui détiennent l'Assemblée Nationale et qui ont empêché à plusieurs reprises des projets des lois de passer. L'élection d'un président et d'un vice président devait entraîner la dissolution de cette Assemblée et des élections. Les ministres n'étaient pas tous d'accord pour donner beaucoup de pouvoir à Nouira. On raconte que Tahar BELKHODJA (ou ZARG ELLAYOUN) est allé voir Bourguiba après la décision et lui expliqua le danger que représentera Nouira après sa nouvelle nomination. Le projet est abandonné. Bourguiba réunit le bureau politique et la commission supérieure du parti pour leur annoncer ce revirement. CHELLI proteste et se fait maltraiter par le président. Il démissionne immédiatement. On parle de la démission de 5 ou 6 ministres. On ne sait

4 plus à qui faire appel. Chedly AYARI toujours prêt à profiter de la situation. La situation est appelée au poste de ministre de l'économie. Le comité de coordination de Tunis a été dissout parcequ'il est Mistiriste. De leur côté les Mistiristes réagissent et démissionnent en masse du Comité Central pour provoquer ainsi une crise, plutôt que d'être chassés un à un.

+++++

LISTE LA PLUS COMPLETE DES DETENUS

Nouri ABID étudiant Lettre
 Omrane ALOUANE lycéen .GAFSA
 BAHRI étudiant économie
 Abdelrazzak BELHAJ ZEKRI étudiant socio.
 Faouzi BEN CHAABANE étudiant. (condamné à 6 mois de prison en Sept. 68
 Nebil BEN FRADJ lycéen Bizerte
 Nouredine BEN KHEDER ancien dirigeant du GEAST assigné à résidence jusqu'à son arrestation. Condamné à 16 ans en 1968 en
 Fredj BEN MANSOUR
 Abdelhamid BEN MUSTAFA Membre du bureau politique du P.C.T.
 Dalila BEN OTHMAN ingénieur chimiste
 Mustafa BEN TARJAT sociologue
 Salem BEN YAHIA sociologue
 BOUTERAA
 Abdallah day CHABBI étudiant économie
 Hichem CHABBI lycéen Sadiki
 Khaled CHABBI
 Lassâad CHABBI lycéen Babel Khadra
 Morched CHABBI sociologue
 CHAFFI prof. à Kasserine
 Tahar CHAGROUN Algerin étudiant Lettre
 Mohamed CHEBBA
 Hamadi CHERIF fonctionnaire de la santé publique en chômage
 Sahbi DENGUEZLI étudiant.
 Fadhel DJAZIRI étudiant Lettre (théâtre)
 Mohamed FLIIS
 Abdelkerim GUIZA
 Seifallah HABABOU
 Raouf HAMZA libéré le 22/3/72 assigné à Mahdia
 Ali HORCHANI
 KALLAL
 Salah KHEDIRI
 Mokhtar LAARBI
 Mohamed Lakhdar lalla
 Moncef LASSOUAD
 LASSOUAD
 Nouredine MAHFOUD (HAJJI)
 MAHJOUB (avocat
 Mohamed MANSOUR étudiant.
 MARSIT
 MARZOUK
 M'CHAREK
 Béji MEMMI
 MERCHAOU
 MESSAOUDI
 Mohamed MOULDI
 Gilbert NACCACHEI (Ingénieur agronome, ancien dirigeant du G.E.A.S.T. déjà condamné à 16 ans et demi de prison en septembre 68 assigné à résidence à Bousalem jusqu'à sa dernière arrestation) Paris le 27/7/72
 NAJAR professeur à Kasserine
 Hicham OSMAN (étudiant à l'Institut de nutrition)

Chedly OUNIS (étudiant en droit)

--5--

Abdelmalek SALLAMI (étudiant en lettres)

TRIKI étudiant

Abdallah ROUSSI étudiant déjà condamné à 2 ans de prison en 68

Hechmi TROUDI professeur déjà condamné en septembre 68 à deux et trois mois de prison

Habib ZOUABI Professeur & nabeul, relâché le 17/2/72, arrêté le 8/3/72.

Le 25/1/72

Le 25/3/72

On vient d'apprendre que les étudiants dont les noms suivent ont été mis en liberté provisoire et doivent passer d'une manière imminente devant le tribunal correctionnel; ils sont inculpés entre autre de tapage sur la voie publique, rédaction de tracts...ect.

Nouri ABID

BAHRI

Youssef EL GHOUL

Abdelkrim GUIZA

Stefallah HABABOU

Raouf HAMZA

Salah KHEDIRI

Mohammed LAKHDAR LALA

Habib MARSIT

Rachid M'CHERREGHE

Iostapha MERCHAOUI

Abdelaziz MESSAOUDI

Abdelmalek SALLAMI

Groupe d'Information sur les Luittes en TUNISIE

Paris
PARIS LE 27 ~~FEVRIER~~ 1972